

SIGNATURE DE LA CONVENTION OLÉRON 21

Lundi 28 janvier 2019 au Château d'Oléron



Le Département de la Charente-Maritime et la Communauté de communes de l'île d'Oléron mobilisent pendant 3 ans des moyens exceptionnels pour garantir durablement la protection de la biodiversité de l'île.



Le programme "Oléron 21" a été adopté par l'Assemblée départementale en décembre 2018. Ce programme d'une durée de 3 ans est doté de 7,7 M€ de crédits départementaux spécifiques.

■ ENJEUX

Avec Oléron 21, le Département et la Communauté de Communes se dotent d'un outil complet pour agir concrètement pour la défense des milieux et l'amélioration des conditions de déplacement. Des interventions rapides pourront ainsi être lancées pour répondre aux grands enjeux environnementaux et du développement durable de l'île en particulier pour :

Restaurer les milieux fragiles

La mise en valeur des friches agricoles, des marais à l'abandon, des espaces dégradés et des sites naturels majeurs nécessitent des moyens significatifs pour mener à bien des opérations d'envergure. Ces moyens seront consacrés en priorité à des chantiers de remise en état et de gestion (débroussaillage, travaux hydrauliques ...) mais aussi à des études écologiques et à l'animation des filières agricoles pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels et valoriser les circuits courts.

Assurer l'accueil et la sensibilisation du public au patrimoine naturel de l'île

De nombreux sites en particulier dans les forêts domaniales et sur le littoral subissent une fréquentation intense. Des équipements d'accueil et de canalisation seront réalisés pour veiller à en minimiser l'impact sur la biodiversité. Ce travail sera accompagné par le développement de supports de sensibilisation à la richesse et à la fragilité des milieux { sentiers d'interprétation, livrets pédagogiques, outils de découverte ...).

Lutter contre l'érosion

Les 100 kilomètres du littoral oléronnais connaissent par endroit des phénomènes d'érosion d'une intensité extrême et le rôle des dunes dans le maintien du trait de côte est capital. C'est la raison pour laquelle des opérations de protection, de stabilisation et d'entretien écologique des milieux dunaires feront l'objet d'un financement exceptionnel de la part des deux collectivités.

Développer des alternatives à la voiture individuelle

Plus de 80 jours par an, en raison des bouchons, il est très difficile d'accéder à l'île d'Oléron et à ses principaux sites touristiques. C'est pourquoi il est prévu de créer un réseau de navettes de desserte en véhicules propres et de compléter le maillage de l'île en pistes cyclables. Un dispositif "Oléron Info Trafic" sera également installé avec l'été 2019.

■ RAPPEL CONTEXTE

L'île d'Oléron, deuxième plus grande île de la France métropolitaine, est une destination majeure de la côte atlantique et constitue un élément clé de l'offre touristique de notre département, on y enregistre près de 4 millions de nuitées chaque année.

L'attrait de l'île repose pour beaucoup sur la qualité de ses sites et de ses paysages. En effet, l'île se caractérise par une diversité remarquable de son patrimoine naturel. Cette diversité s'explique par la mosaïque des habitats le long des 100 kilomètres du littoral (*autant que tout le département des Landes*). Le développement du tourisme s'est toutefois accompagné d'importantes pressions (*mitage, abandon de certains marais, dépôts sauvages, sur-fréquentation ...*). À terme, si ces agressions ne sont pas maîtrisées, la banalisation des espaces et la disparition des espèces les plus fragiles semblent inéluctables.



Afin d'inverser cette tendance et de garantir durablement la protection de la biodiversité et des grandes entités écologiques de l'île, le Département et la Communauté de Communes ont élaboré le programme spécifique "Oléron 21". D'une durée de 3 ans, il a pour objectif de mettre en œuvre une politique ambitieuse de préservation des milieux remarquables de l'île, de créer des conditions favorables au développement d'activités primaires et d'inscrire la pratique du tourisme dans le développement durable. À ce titre, le Département et la Communauté de Communes mobilisent des moyens exceptionnels pour assurer le financement des opérations identifiées. **Celles-ci se répartissent en deux axes complémentaires :**

- La protection et la mise en valeur des espaces naturels, agricoles et du littoral.
- La desserte des sites touristiques et la mobilité active.

■ FONCTIONNEMENT ET MISE EN ŒUVRE

Un Comité de Pilotage se réunira au moins deux fois par an. Il est composé des présidents des deux collectivités ou leur représentant, des conseillers départementaux de l'île et de deux représentants du conseil communautaire. Il a pour rôle de valider la liste annuelle des projets retenus et d'établir les priorités d'intervention. Il a également pour mission d'évaluer les actions réalisées et de modifier, le cas échéant, la répartition prévue des crédits. Les actions seront, pour l'essentiel, conduites sous maîtrise d'ouvrage intercommunale ou départementale à l'exception de celles concernant la protection de la forêt domaniale menées par l'Office National des Forêts. La réalisation de certaines opérations pourra également être confiée à des associations locales ou au Conservatoire du Littoral. Elles seront toutes signalées par le visuel "Oléron 21".

OPÉRATIONS LANCÉES DÈS 2019

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET DU LITTORAL



ACQUÉRIR LES PARCELLES À FORTS ENJEUX (environnemental ou agricole)

Assurer la maîtrise foncière en vue d'une valorisation agricole ou d'une protection accrue des milieux

Budget : 450 000 € - 2019 : 3 sites identifiés

RESTAURER LES ESPACES DÉGRADÉS ET VEILLER À LA GESTION RÉGULIÈRE DES SITES NATURELS

Mettre en œuvre des travaux de reconquête des espaces dégradés, lutter contre les espèces envahissantes et renforcer le suivi et la gestion écologique des sites

Budget : 1 266 000 € - 2019 : 15 opérations de restauration et de travaux hydrauliques dans les marais

RESTAURER LES FRICHES AGRICOLES

Réhabiliter et valoriser les parcelles à l'abandon

Budget : 590 000 € - 2019 : 5 sites identifiés



AMÉLIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC

Réaliser des aménagements d'accueil et de canalisation du public dans les sites fragiles

Budget : 585 000 € - 2019 : Études techniques pour 14 sites littoraux

PROTÉGER LES FORÊTS DOMANIALES

Intervenir en forêt pour veiller à la canalisation du public et à l'entretien des milieux dunaires

Budget : 615 000 € - 2019 : Études techniques et réglementaires de 11 sites en forêt domaniale, travaux de réhabilitation de 2 sites

LUTTER CONTRE L'ÉROSION

Engager des travaux de protection dunaire et d'entretien des laisses de mer

Budget : 759 000 € - 2019 : 50 chantiers programmés sur l'ensemble du littoral oléronais

OPÉRATIONS LANCÉES DÈS 2019

LA DESSERTE DES SITES TOURISTIQUES ET LA MOBILITÉ ACTIVE

RENFORCER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Développer un réseau d'offre touristique de mobilité en véhicules propres

Budget : 1 080 000 € - 2019 : Étude de définition et de faisabilité d'un réseau de desserte en véhicules propres

AMÉLIORER LA GESTION DU TRAFIC ROUTIER

Assurer une information en temps réel sur les conditions de circulation et une gestion dynamique du trafic grâce au dispositif "Oléron info Trafic"

Budget : 300 000 € - 2019 : Installation des équipements de bord de route (11 webcams + capteurs) et mise en ligne du site mobile d'information

FACILITER ET SÉCURISER L'USAGE DU VÉLO

Engager les travaux d'aménagement et de réhabilitation de pistes cyclables

Budget : 1 935 000 € - 2019 : Création de 3 nouveaux itinéraires ; réhabilitation et mise aux normes de 5 itinéraires existants.
Total nouveaux itinéraires : 5 km / Total itinéraires réhabilités et mis aux normes : 5 km





Un programme dédié à la préservation de l'environnement de l'île qui vient renforcer une dynamique de développement résolument tournée vers l'avenir !

 *Quelques exemples d'opérations réalisées, en-cours ou à venir financées par le Département ...*

Tourisme & Environnement

Travaux d'aménagement de la pointe du Phare de Chassiron.

Mobilité & Infrastructure

Travaux et création de piste cyclable sur le viaduc, travaux de voirie ...

Plan digues départemental

Travaux de protection du Littoral.

Sécurité & Secours

Centre de secours du Château d'Oléron et de Saint Pierre d'Oléron.

Culture & Patrimoine

Citadelle du Château ...

Jeunesse & Sport

Travaux de réhabilitation du centre sportif de Boyardville.

Économie & Emploi

Travaux d'extension du port de la Cotinière.

 *... Et le déploiement du réseau départemental Très Haut Débit pour que la fibre soit chez tous les Charentais-Maritimes à horizon 2022 !*

